



Groupe socialiste-verts
Conseil général du 11 décembre 2023

Motion n° 37

Un Jardin du souvenir en Haute-Sorne

De nombreux cimetières proposent un espace de recueillement commun et anonyme. Il s'agit du Jardin du souvenir, où les cendres sont déposées dans une urne collective. Ce service est généralement gratuit.

Un Jardin du souvenir répond à l'évolution des mœurs, et permet aux familles de se recueillir indépendamment de leurs confessions ou de leurs convictions religieuses. Le Jardin du souvenir peut aussi être une alternative pour les personnes qui malheureusement n'ont plus de famille.

La ville de Porrentruy a créé un Jardin du souvenir en 2004, une tombe du souvenir existe aussi à Delémont appelée « Monument du souvenir ». L'entretien de ces jardins sont à la charge des communes.

Certes, si l'on parcourt le règlement sur les inhumations et les cimetières de Haute-Sorne, il est fait mention d'un Jardin du souvenir à son article 25, alinéa 1 et 2. Il s'agit d'un petit coin de terre se situant dans le cimetière de Glovelier. A nos yeux, on ne peut pas qualifier cela d'un réel Jardin du souvenir.

Par conséquent, le groupe PS-Verts demande au Conseil communal de créer un véritable Jardin du souvenir, à l'instar par exemple des communes de Porrentruy ou Delémont.

Groupe PS-Verts
Agnès Veya

A. Veya

Noah

Alfred

Alfred

Cottet

Alfred

Alfred

Alfred